



# COMMUNIQUE DE PRESSE

18 NOVEMBRE 2011

## Développer les entreprises pour développer le territoire et faire du Grand Lille une Métropole Marchande

L'Assemblée Générale de la CCI Grand Lille a adopté son projet stratégique pour la mandature 2011-2015, le 14 novembre 2011.

### **Notre ambition : faire du Grand Lille une Métropole Marchande**

La Métropole Marchande est un territoire qui s'affranchit des frontières pour favoriser le développement d'une euro-région visible sur la scène internationale. Cette vision de la Métropole Marchande se fonde sur deux éléments incontournables : son histoire, celle de l'ouverture et des échanges marchands, et sa géographie, celle d'une position unique au cœur d'un bassin de 100 millions de consommateurs. Cette Métropole Marchande valorise l'ensemble de ses secteurs d'activités : commerce, services et industrie, car pour vendre, il faut aussi produire.

### **20 actions au service des entreprises**

Fruit du travail des élus et des collaborateurs de la CCI Grand Lille, ce projet de mandature se décline en vingt actions regroupées autour de quatre objectifs :

- être encore plus proche des entreprises,
- renforcer nos atouts territoriaux pour répondre aux besoins des entreprises,
- mettre l'homme au cœur de la performance,
- affirmer notre positionnement métropolitain pour renforcer notre rayonnement international.

Très opérationnel, ce projet s'inscrit dans la stratégie de la CCI de région. Il tient compte d'un impératif majeur : améliorer les services aux entreprises dans un contexte de raréfaction de l'argent public. Ce projet est aujourd'hui la voie pour construire, avec les différents acteurs publics, une métropole durable, attractive et rayonnante : la Métropole Marchande.

Souple et adaptable en fonction de la conjoncture, il fera l'objet d'une évaluation annuelle.

### **Contact Presse :**

Valérie SOLARCZYK - 03 20 63 78 03 – 06 15 58 05 29 - [relations.presse@grand-lille.cci.fr](mailto:relations.presse@grand-lille.cci.fr)

